



SYNTHESE BILAN CARBONE® 2010

Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre selon la méthode
BILAN CARBONE® V6 de l'ADEME

Rapport du 7 Juin 2012
Par David LAVOINE
Expert habilité par l'ADEME
DISCOVER
3 rue du NIL
89000 AUXERRE

Maître d'ouvrage
Mme LUIS
QSE
TPSM
70 avenue Blaise Pascal
77554 Moissy-Cramayel

I. INTRODUCTION

L'objectif de l'étude Bilan Carbone® de TPSM est de mesurer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes liées à l'activité de l'entreprise pour l'année 2010 puis de proposer des plans d'actions afin de réduire ces émissions. La méthode choisie par TPSM est la méthode **Bilan Carbone®**, marque déposée de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) dans sa version 6.

En agissant sur la diminution des gaz à effet de serre (GES), TPSM agit en acteur responsable contre le réchauffement climatique et anticipe les risques financiers, conséquence de la raréfaction inévitable des énergies fossiles et de la mise en place d'une taxe carbone. Pour garantir la réussite de ce projet, la communication interne a été organisée par différents moyens avec l'aide de Mme LUIS, tout au long de l'étude.

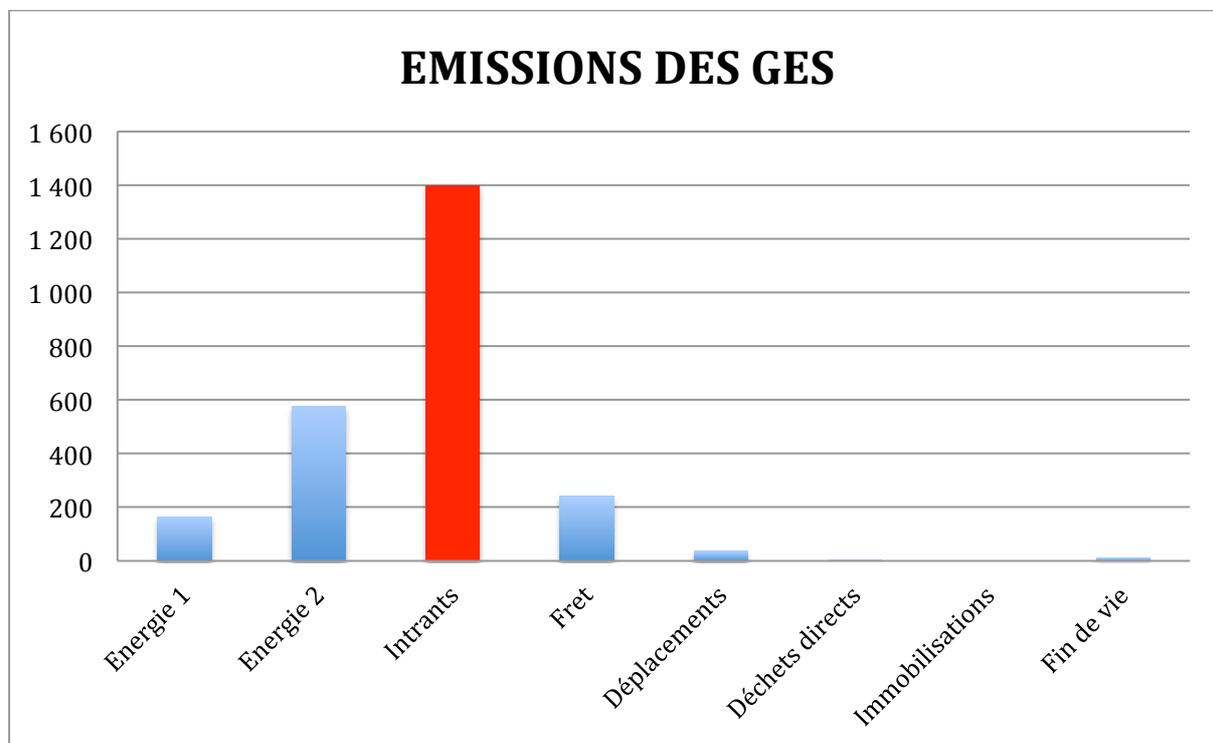


II. SYNTHÈSE DES RESULTATS :

Émissions Globales toutes activités confondues :

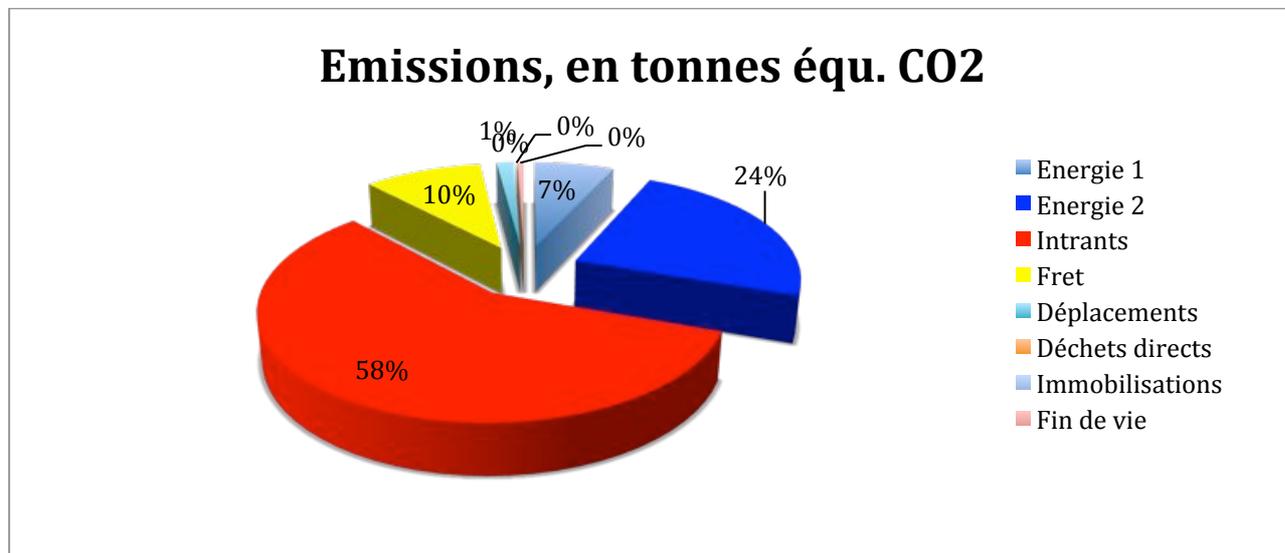


- TPSM a généré sur l'année 2010, **2 436 tonnes équivalent CO2 (TeqCO2)**
- soit environ **29 TeqCO2** par salarié (85 personnes en effectif moyen 2010)



Le poste des intrants est le plus émetteur, en terme de GES. Il représente à lui seul 58% des émissions totales.

Répartition des émissions par poste :



Nous constatons que le poste intrants est le poste le plus émetteur, représentant 58% des émissions totales, suivi des « énergies 2 » (Carburants) (24%) & du Fret (10%) .

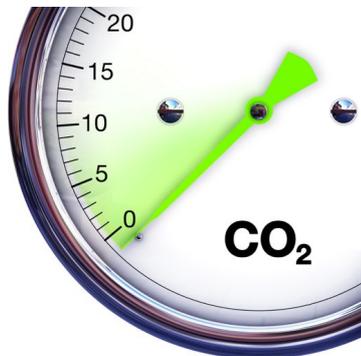
Equivalent KM par poste :

Afin de mieux percevoir le volume de ces émissions de GES, nous les représentons ci-dessous en équivalent km en voiture par salarié. Cela signifie que si chaque salarié de l'entreprise réalisait **130 000 km** par an, cela équivaldrait à la totalité des émissions de TPSM.

RECAPITULATIF	Emissions, en tonnes équ. CO2	Equivalent km en voiture par Employés
Energie 1	164	8 500
Energie 2	575	29 900
Hors énergie 1	6	300
Intrants	1 400	72 900
Fret	242	12 600
Déplacements	36	1 900
Déchets directs	0	0
Immobilisations	0	0
Fin de vie	13	1 000
TOTAL	2 436	130 000

Soit **3,25 fois** le tour de la terre par employé en voiture par an.

III. PLANS D' ACTIONS DE REDUCTION DES EMISSIONS DES GES :



TPSM, engagé dans une politique environnemental, a défini des plans d'actions afin de réduire leurs émissions de GES :

Économie en %	10 %
Économie en TeqCO2	248

1. Réduction des émissions liées aux carburants : 98 TeqCO2



- Formation Eco Conduite
- Politique de changement d'engins plus écologique en privilégiant le matériel neuf au matériel d'occasion
- Recherche des bonnes pratiques d'utilisations avec les constructeurs

2. Réduction des émissions liées aux achats : 147 TeqCO2



- Augmenter l'utilisation du recyclage
- Remplacement de produit Béton
- Remplacement des matériaux naturel par du concassage ou matériaux recyclés, quand cela est possible.
- Remplacement par les liants végétaux pour les traitements
- Remplacement par des nouveaux produits moins émetteurs

3. Réduction des émissions liées aux énergies : **3 TeqCO2**



- Formation éco-geste aux bureaux
- Vérification des brûleurs
- Abaissement de la température

Lexique :

TeqCO2 :	Tonnes équivalent CO2
GES :	Gaz à effet de serre
Intrants :	Les achats (produits, services...)
Énergies 1 :	Énergies consommées chauffage
Hors Énergies 1 :	Fuite des gaz due aux climatisations
Énergies 2 :	Carburant consommés (GO, Fioul, Essence...)
Fret :	Tous les transports vers les chantiers et décharges
Déplacements :	L'ensemble des déplacements des employés (domicile –travail & professionnels) + les déplacements des visiteurs
Déchets directs :	Déchets générés par l'activité (principalement déchets de démolition : gravats etc ...)
Immobilisation :	Amortissement en cours des machines, véhicules, du matériel informatique.
Fin de vie :	Destruction des ouvrages